



# Conduite supervisée

La conduite supervisée a été créée pour proposer une alternative plus souple à l'apprentissage anticipé de la conduite (conduite accompagnée AAC). C'est une période de conduite accompagnée où l'élève va pouvoir acquérir de l'expérience de conduite avec un accompagnateur, avant de passer ou repasser l'examen.

## La conduite supervisée s'adresse :

Aux candidats ayant raté l'épreuve pratique du permis de conduire ;  
Aux candidats n'ayant pas le niveau pour se présenter à l'examen et qui préfèrent opter pour cette option.

Le candidat doit être âgé de plus de 18 ans ;

Le candidat doit avoir été reçu lors de son examen code ;

Le candidat doit avoir reçu l'accord préalable de son assureur ;

Le candidat doit avoir reçu l'attestation de fin de formation initiale de la part de son moniteur (soit avoir reçu 20 heures de formation obligatoires en véhicule) ;

Pour un élève ayant raté son examen du permis B classique qui opte pour cette méthode, il doit avoir obtenu une autorisation de conduire en conduite supervisée. L'accompagnateur doit justifier de cinq ans d'expérience de la conduite automobile, sans interruption ni faute grave (comme pour la conduite accompagnée).

Il n'y a pas de durée minimum.

## OBSERVATIONS : Sont obligatoires :

Avant le départ en conduite supervisée : 2 heures de rendez-vous préalable (correspondant à 2 heures de conduite avec l'élève, le moniteur et un accompagnateur, ces heures sont destinées à passer le relai de l'auto-école vers l'accompagnateur)

## Documents nécessaires :

- Lettre ou document attestant de l'accord de la société d'assurance.
- Le livret B est complété par un livret ACC (conduite accompagnée).
- Une attestation de fin de formation, ou autorisation de conduire en conduite supervisée (en cas de transformation après échec).





## DEROULEMENT A la catégorie « B » du permis de conduire

### Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.**

### Le déroulement de la formation

La formation est ouverte aux personnes âgées de 18 ans et plus.

Une évaluation de départ doit être effectuée afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

La formation est basée sur l'acquisition des compétences qu'un conducteur responsable doit obtenir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.





Les différentes phases de cette formation « Conduite Supervisée » :

**Une formation théorique** : Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG)

**Une formation pratique** comprenant obligatoirement 20h de conduite minimum (ou 13h sur boîte automatique sans raison médicale)

**2 possibilités de formation à l'issue de la durée obligatoire de conduite:**



**OU**



**Un rendez-vous préalable** à l'issue de la formation initiale afin de montrer à l'accompagnateur le niveau réel de l'élève ainsi que ce qui lui reste à parcourir afin qu'il devienne autonome.

**Une phase d'accompagnement** pendant laquelle l'élève évolue avec son accompagnateur, le temps nécessaire pour prendre de l'assurance et se sentir prêt à passer le permis de conduire.

**Le passage au permis de conduire**

**Echec au passage du permis de conduire**

**Un rendez-vous préalable** à l'issue de l'échec au permis afin de montrer à l'accompagnateur le niveau réel de l'élève ainsi que ce qui lui reste à parcourir afin qu'il devienne autonome.

**Une phase d'accompagnement** pendant laquelle l'élève évolue avec son accompagnateur, le temps nécessaire pour prendre de l'assurance et se sentir à nouveau prêt pour passer le permis de conduire.

**Représentation au permis de conduire**

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner

**Comment se déroule l'examen ?**

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;





- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation (modèle ci-après)

**CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)**



Date : \_\_\_\_\_

L'expert(e) : \_\_\_\_\_

Codes spécifiques : \_\_\_\_\_

Candidat

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

NEPH : \_\_\_\_\_

Catégorie : B

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée						0,5	0,5	
Maintenir les espaces de sécurité								1
<b>Sous-totaux</b>			0	12	9	0,5	0,5	1
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>								
			0					
<b>Courtoisie</b>								
			+1					
<b>Total général</b>					<b>24</b>			

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l**  
**Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

<b>BILAN</b>	<b>FAVORABLE (2)</b>
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical





**AUTO-ECOLE**  
de la  
**COMEDIE**



## PARCOURS DE FORMATION Conduite Supervisée

Une évaluation de départ doit être effectuée afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

À la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

### Une formation théorique : en distanciel

*Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours/tests de code sur les thèmes :*

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes (selon le protocole sanitaire en vigueur)

- Smartphone
- L'alcool
- La vitesse
- Produits psychoactifs
- Fatigue
- L'inexpérience et les risques

La partie théorique est également abordée lors des cours pratiques.

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :



SIÈGE SOCIAL  
8 rue Boussairolles  
34000 Montpellier

Téléphone : 04 67 58 25 25  
Email : [contact@autoecoledelacomédie.fr](mailto:contact@autoecoledelacomédie.fr)  
Site : [www.autoecoledelacomédie.fr](http://www.autoecoledelacomédie.fr)

Permis : AM, motos, voitures, véhicules automatiques, tout handicap  
- Permis poids lourd, super lourd, transport en commun -  
Permis remorque - Pistes privées moto - Récupération de points - POST-PERMIS



Programme de formation détaillé	
COMPETENCES GENERALES	COMPETENCES
<p><b>1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul</b> <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures</li> <li>- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir</li> <li>- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire</li> <li>- Démarrer et s'arrêter</li> <li>- Doser les accélérations et les freinages à diverses allures</li> <li>- Utiliser la boîte de vitesses</li> <li>- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire</li> <li>- Regarder autour de soi et avertir</li> <li>- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité</li> </ul>
<p><b>2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.</b> <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte</li> <li>- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation</li> <li>- Adapter l'allure aux situations</li> <li>- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité</li> <li>- Tourner à droite et à gauche en agglomération</li> <li>- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire</li> <li>- S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau</li> </ul>
<p><b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b> <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer et maintenir les distances de sécurité</li> <li>- Croiser, dépasser et être dépassé</li> <li>- Passer des virages et conduire en déclivité</li> <li>- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie</li> <li>- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide</li> <li>- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense</li> <li>- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites</li> <li>- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</li> </ul>
<p><b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</b> <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école. formation théorique 1heure (théorie de l'activité de conduite)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre un itinéraire de manière autonome</li> <li>- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie</li> <li>- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer</li> <li>- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir</li> <li>- Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules</li> <li>- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence</li> <li>- Pratiquer l'éco-conduite</li> </ul>

